

**TROISIÈME RÉUNION SUR LA PLANIFICATION DE LA TROISIÈME RÉUNION INFORMELLE CONJOINTE  
ANNUELLE DES ORGANES DIRECTEURS DES ORGANISMES AYANT LEUR SIÈGE À ROME**  
**Aula I, Aula Delegatis – Siège du PAM**  
**8 juillet 2019**  
**10 heures-11 h 30**

**Note pour le dossier**

La troisième réunion sur la planification de la troisième réunion informelle conjointe annuelle des organes directeurs de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Programme alimentaire mondial (PAM) (appelés "les organismes ayant leur siège à Rome" ou "sis à Rome") s'est tenue à 10 heures le 8 juillet 2019 au Siège du PAM, à Rome.

Cette rencontre était présidée par le Président du Conseil d'administration du PAM et y participaient le Président indépendant du Conseil de la FAO et le Président du Conseil d'administration du FIDA, ainsi que des présidents et coprésidents des groupes régionaux de la FAO, des coordonnateurs, co-coordonnateurs et vice-coordonnateurs du FIDA, et des coordonnateurs et suppléants du Bureau du PAM. Une liste des participants est jointe en annexe.

Le Président du Conseil d'administration du PAM, S.E. M. Hisham Mohamed Badr (Égypte), a ouvert la réunion en indiquant que celle-ci avait pour objet d'examiner le projet de note conceptuelle relative à la conduite de la troisième réunion informelle conjointe des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome, qui se déroulerait au Siège du PAM le 13 septembre 2019. La note conceptuelle avait été mise à jour le 4 juillet, compte tenu des observations en retour reçues à l'occasion d'une consultation en ligne, puis distribuée à tous les participants.

Le Président du Conseil d'administration du PAM a souhaité la bienvenue à tous les participants, en particulier à M. Gilbert Hougbo, en sa double qualité de Président du Conseil d'administration du FIDA et de Président du FIDA, et à M. Khalid Mehboob, Président indépendant du Conseil de la FAO. Il a également salué la présence de représentants de la direction des trois organismes ayant leur siège à Rome, qui assistaient à la réunion à titre consultatif.

Le Président du Conseil d'administration du PAM a reconnu qu'en raison du calendrier très chargé des organismes ayant leur siège à Rome, cette réunion était organisée assez tardivement, mais il s'est dit convaincu qu'elle constituerait une étape positive et fructueuse sur la voie du parachèvement des modalités de la réunion de septembre.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Les participants ont adopté l'ordre du jour provisoire tel qu'il avait été distribué en amont de la réunion, notant que la Secrétaire du Conseil d'administration du PAM évoquerait certains points d'ordre logistique au titre des "Questions diverses".

### **2. Examen du projet de note conceptuelle et ordre du jour de la troisième réunion informelle annuelle**

Avant d'aborder la note conceptuelle, le Président du Conseil d'administration du PAM a fait un point rapide sur l'invitation adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies afin qu'il vienne prendre la parole pendant la troisième réunion informelle conjointe. Conformément à ce qui avait été décidé lors de la première réunion sur la planification, une lettre invitant le Secrétaire général à prendre la parole devant les organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM lui avait été adressée le



31 janvier 2019; aucune réponse n'avait été reçue à ce jour. Toutefois, le 6 mars, le Cabinet du Secrétaire général avait répondu à une autre lettre envoyée par le Président du Conseil d'administration du PAM le 25 février, annonçant son élection à la présidence du Conseil d'administration et indiquant qu'il attendait avec intérêt la participation du Secrétaire général à deux rencontres à venir qu'il devait présider: la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM prévue le 31 mai à New York, et la troisième réunion conjointe annuelle des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome. Dans sa réponse, le Cabinet du Secrétaire général indiquait que la Vice-Secrétaire générale, Mme Amina J. Mohammed, représenterait le Secrétaire général lors de la réunion conjointe des conseils d'administration. Le Président du Conseil d'administration du PAM a indiqué avoir participé à une rencontre bilatérale avec Mme Mohammed en marge de la réunion conjointe des conseils d'administration, durant laquelle il avait réaffirmé que le Cabinet du Secrétaire général serait à même de jeter un éclairage utile sur les débats de la troisième réunion informelle conjointe annuelle des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome, en particulier concernant la réforme du système des Nations Unies et la réalisation de l'objectif de développement durable 2, relatif à l'élimination de la faim. La Vice-Secrétaire générale avait répondu favorablement, assurant qu'elle ferait de son mieux pour adapter son emploi du temps de manière à pouvoir être présente – elle avait même demandé que l'ordre du jour de la réunion du 13 septembre puisse éventuellement être modifié de sorte qu'elle ait la possibilité de prendre la parole plus tard dans la journée. Le 28 juin, le Président du Conseil d'administration du PAM avait envoyé une lettre suite à la réunion conjointe des conseils d'administration, dans laquelle il rappelait également au Secrétaire général l'invitation à la réunion de septembre. À ce jour, cette récente missive était toujours sans réponse.

Évoquant ensuite la note conceptuelle, le Président du Conseil d'administration du PAM a souligné que la réunion sur la planification avait pour objet d'en établir la version définitive et de décider des thèmes à examiner pendant la réunion informelle conjointe de septembre. Il a encouragé tous les participants à faire part des vues de leurs groupes respectifs et a salué toute contribution qui permettrait d'assurer l'interactivité de la réunion conjointe.

Dans ses observations liminaires, le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. Mehboob, a insisté sur deux points qui revêtent une importance particulière pour la réunion de septembre: la collaboration entre les trois organismes sis à Rome concernant le régime d'assurance maladie; et la compatibilité de leurs progiciels de gestion intégrés. S'agissant du premier point, il était difficile de déterminer si les représentants de la direction des différents organismes avaient étudié la possibilité de recourir à un contrat-cadre commun ou si le PAM avait cherché à se doter de sa propre assurance maladie sans consulter les deux autres organismes. Concernant la compatibilité des progiciels, le Président a souligné que la question n'était pas nouvelle: cela faisait une décennie que le Comité consultatif sur les questions administratives et budgétaires avait déploré pour la première fois l'incompatibilité des systèmes des trois organismes. Le Président a fait observer que des systèmes compatibles permettraient des gains d'efficacité indéniables, non seulement pour ces organismes, mais aussi pour les États membres.

M. Amir Abdulla, Directeur exécutif adjoint du PAM, a répondu au premier point concernant l'assurance maladie, indiquant que si les informations communiquées par la FAO et le FIDA donnaient à penser qu'aucune discussion n'était en cours à cet égard au niveau de la direction, il lui semblait toutefois que

des échanges avaient eu lieu entre représentants de la direction des trois organismes au sujet d'un appel d'offres. Il s'est engagé à revenir vers les participants pour leur faire savoir si tel était bien le cas<sup>1</sup>.

Le Président du Conseil d'administration du PAM a noté qu'il importait de déterminer l'état d'avancement de ces deux questions, réaffirmant la valeur ajoutée qu'une collaboration dans ces domaines aurait pour les organismes. Il a ajouté qu'il serait bon de tenir les membres informés en septembre des progrès accomplis à cet égard ou, à tout le moins, de leur indiquer quand des progrès seraient réalisés.

Avant de donner la parole aux États membres, le Président du Conseil d'administration du PAM a rappelé aux participants qu'il serait productif de limiter les débats en septembre à trois ou quatre thèmes au maximum, plutôt que de chercher à couvrir un trop grand nombre de points et ne pouvoir le faire que de manière superficielle, sans avoir la possibilité d'en étudier une seule en profondeur. Il a fait observer qu'il y avait apparemment un consensus autour du sujet de la réforme du système des Nations Unies et de son incidence pour les organismes ayant leur siège à Rome, réitérant ce qu'il avait dit lors de la session annuelle du Conseil d'administration du PAM à la mi-juin et de la réunion conjointe des conseils d'administration, à savoir qu'on ne pouvait revenir en arrière puisque la réforme était engagée. Il a également salué le bon travail accompli par M. Abdulla pour tenir le Bureau du PAM informé des progrès en la matière intéressant le PAM. Il a ensuite indiqué que la proposition relative à la collaboration entre les organismes dans la région du Sahel avait recueilli un large appui. Il a encouragé les participants à se concentrer sur les propositions concernant le troisième point à examiner, par exemple une suggestion du Groupe des États d'Afrique tendant à étudier les questions liées aux jeunes et aux femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'agriculture. Le Président du Conseil d'administration du PAM a ajouté que les médias seraient invités à couvrir la réunion de septembre; il pourrait donc être utile d'ajouter à l'ordre du jour l'intervention d'un invité d'honneur, comme un ambassadeur de bonne volonté de l'un des organismes, afin de donner un nouvel élan à l'action de ces derniers.

Les participants:

- sont convenus qu'il fallait mettre l'accent sur deux ou trois thèmes seulement afin de rendre la réunion plus utile et plus concrète;
- ont souligné qu'il importait de tirer pleinement parti de la présence de la Vice-Secrétaire générale afin d'examiner en profondeur les incidences de la réforme du système des Nations Unies. À cette fin, plusieurs participants ont recommandé de distinguer la question de la réforme de points tels que le changement climatique et la sécurité alimentaire, et de limiter le nombre de thèmes à aborder lors de ce débat de manière à mieux cibler les échanges, comme indiqué dans la note conceptuelle actualisée du 4 juillet;
- ont reconnu que, bien que la question du Sahel ait été abordée lors de la réunion informelle conjointe de 2018, il importait que les États membres aient une illustration du premier exemple concret de collaboration sur le terrain entre les organismes sis à Rome, à la lumière du mémorandum d'accord conclu l'année précédente, en particulier compte tenu de la détérioration de la situation dans la région au cours de l'année écoulée; ce sujet pourrait également, si on le souhaitait, être rattaché aux débats plus généraux sur le renforcement de la résilience et la sécurité, et s'appliquer à d'autres régions dans lesquelles les trois organismes travaillent en étroite collaboration;

---

<sup>1</sup> À l'issue de la réunion, le Directeur exécutif adjoint du PAM a demandé à ce que les données succinctes ci-après figurent en note de bas de page dans la note pour le dossier, comme suite au point à l'examen: depuis le 18 février 2019, les représentants de la direction ont: i) organisé quatre réunions du Comité consultatif mixte sur la couverture médicale, y compris avec les associations du personnel des organismes sis à Rome; ii) procédé à un échange de lettres entre le Directeur général de la FAO et le Directeur exécutif du PAM, ce dernier confirmant la volonté de se retirer pour assurer un meilleur contrôle et adapter aux risques réels du PAM la couverture médicale de ses 17 000 employés dans les 81 pays où il opère; iii) organisé une séance avec l'Assemblée générale de l'Association des anciens membres du personnel de la FAO et d'autres organismes des Nations Unies (FFOA); et iv) organisé une réunion avec les chefs de cabinet et les directeurs des ressources humaines de la FAO et du PAM.

- ont appelé à un débat plus large sur la façon d'améliorer la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, notamment sur le terrain et compte tenu des constatations issues de l'étude du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales;
- ont manifesté leur intérêt s'agissant d'évoquer les stratégies et démarches adoptées par les trois organismes pour étudier la manière dont le secteur privé pourrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier étant donné que le FIDA et le PAM étaient tous deux en train d'élaborer des stratégies et que ce sujet pourrait également être rapproché des priorités du nouveau Directeur général de la FAO;
- ont noté qu'il serait utile d'examiner les questions relatives au Conseil de sécurité des Nations Unies et au rôle des organismes ayant leur siège à Rome, en particulier en ce qui concerne la façon dont ceux-ci sont perçus à New York;
- ont demandé un rapport intérimaire aux chefs de secrétariats concernant le plan de mise en œuvre conjoint, à fournir préalablement à la réunion informelle conjointe afin de permettre aux États membres de dûment se préparer;
- ont suggéré d'inviter un coordonnateur résident à la réunion conjointe afin d'entendre le point de vue d'une personne vivant de l'intérieur la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies;
- ont demandé un point sur l'état d'avancement de l'élaboration d'un plan d'action commun pour le Sahel –il conviendrait aussi à cet égard qu'un document soit fourni en amont de la réunion;
- ont demandé que le rapport annuel sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome soit communiqué avant la réunion de septembre et si cela n'était pas possible, au moins bien avant la tenue de la réunion du Conseil de la FAO en décembre; à ce sujet, les participants ont noté qu'à la réunion de septembre, il serait logique de ne pas s'étendre outre mesure sur les questions dont devaient être saisis plus tard dans l'année les différents conseils d'administration;
- ont pris note de la nécessité de trouver un équilibre dans l'ordre du jour de la réunion conjointe entre les questions intéressant les sièges et celles qui concernent le terrain, ainsi que les questions transversales telles que la problématique femmes-hommes;
- ont demandé qu'un point soit fait sur le mémorandum d'accord conclu en juin 2018 entre les trois organismes;
- ont instamment prié les secrétariats de fournir des informations en temps voulu et de manière efficace, étant donné que certaines listes semblaient recevoir des renseignements avant les autres: ainsi, les bureaux du PAM et du FIDA ou des représentants équivalents avaient reçu des informations en même temps, tandis que les représentants des groupes régionaux de la FAO avaient reçu ces informations plus tardivement.

M. Houngbo, Président du FIDA, a rappelé aux participants que de nombreux États membres avaient déploré le manque d'occasions de prendre la parole lors des première et deuxième réunions informelles conjointes. Il était donc essentiel de veiller à ce que l'ordre du jour soit gérable. Par conséquent, il proposait de répartir les débats en trois volets:

1. la réforme du système des Nations Unies;
2. le Sahel: cela engloberait un point sur les progrès accomplis depuis la réunion conjointe de 2018, un rapport sur la situation en vigueur et des contributions sur des aspects tels que la sécurité, qui sont d'une importance capitale pour les opérations menées dans la région; et
3. les services de gestion: seraient évoqués l'examen des progiciels de gestion intégrés en vue de les rendre compatibles et l'assurance maladie, ainsi que des approches des relations avec le secteur privé.

Selon le Président du FIDA, ces trois volets suffiraient à remplir la journée que durerait la réunion. Il a appuyé la proposition d'inviter un coordonnateur résident, faisant observer qu'idéalement, il s'agirait d'une personne occupant ce poste dans la région du Sahel. Il a également demandé que le PAM revienne vers les participants avec une proposition à cet égard.



Le Président indépendant du Conseil de la FAO a approuvé les observations formulées par le Président du FIDA, soulignant que le volet "services de gestion" pourrait permettre d'aborder les thèmes qu'il avait mis en avant au début de la réunion, à savoir l'assurance maladie et l'harmonisation des systèmes administratifs des trois organismes.

Le Directeur exécutif adjoint du PAM a également accueilli avec satisfaction les propositions tendant à structurer la réunion conjointe autour des trois volets et à inviter un coordonnateur résident de la région du Sahel. Il a noté que la Vice-Secrétaire générale avait elle-même joué un rôle dans la mise au point de la stratégie intégrée pour le Sahel, ce qui donnait à penser qu'elle pourrait elle aussi apporter une contribution instructive au deuxième volet de la réunion conjointe.

Le Président du FIDA a informé les participants que les organismes ayant leur siège à Rome ne s'étaient encore dotés d'aucune stratégie commune pour le Sahel; en septembre, les États membres auraient la possibilité de constater les progrès accomplis par ces trois organismes, et il a ajouté que la stratégie commune devrait donc découler de la réunion informelle conjointe. Il a également fait observer que la situation au Sahel s'était nettement détériorée au cours de l'année écoulée, ce qui compliquait encore davantage le travail en faveur du développement et l'action humanitaire, comme cela avait été indiqué lors d'une réunion récente à laquelle il avait assisté avec le G5 Sahel à Paris. Il a ajouté que le Sahel ferait l'objet de la réunion du G7 qui se tiendrait en France fin août, si bien que les discussions seraient opportunes pour la réunion du 13 septembre.

Pour conclure, le Président du Conseil d'administration du PAM a rappelé aux participants que pour la première fois, les États membres et la direction préparaient ensemble la réunion informelle conjointe – un exemple de collaboration fructueuse en soi, caractéristique de l'état d'esprit des trois organismes sis à Rome. Il a salué le niveau de consensus atteint s'agissant des deux premiers sujets de la réunion informelle conjointe.

Concernant la réforme du système des Nations Unies, il a souligné qu'il importait de donner plus d'écho au message communiqué pendant la réunion conjointe des conseils d'administration au sujet des méthodes de travail suivies à Rome; la participation de la Vice-Secrétaire générale serait l'occasion non seulement d'entendre ce que New York avait à dire, mais aussi de faire savoir ce que les organismes de Rome souhaitaient indiquer sur leur manière d'opérer, afin de préserver cette approche à l'avenir.

Le Président du Conseil d'administration du PAM était préoccupé qu'il n'existe pas encore de stratégie commune pour le Sahel, et il a suggéré que l'une des recommandations formulées à l'issue de la réunion sur la planification pourrait être de veiller à ce que la stratégie soit en état d'être examinée d'ici à septembre. De manière plus générale, il a indiqué qu'il était possible d'aborder, lors du débat sur le Sahel, des points d'intérêt tels que le renforcement de la résilience et les opérations sur le terrain.

S'agissant des points à traiter au titre des services de gestion, le Président du Conseil d'administration du PAM a cherché à faire la distinction entre les demandes d'informations supplémentaires et le souhait de débattre de certaines questions. Il a également noté qu'il était important de présenter des exemples illustrant la réussite de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome. Concernant les questions techniques telles que l'harmonisation de l'infrastructure informatique et administrative, il a suggéré qu'il vaudrait mieux donner suite à la demande formulée par des membres en présentant un rapport pour information à ce sujet plutôt qu'en y allouant un laps de temps lors des débats. Il a proposé de diviser ainsi les sous-rubriques, et il a invité les participants à donner leur avis quant aux points devant être présentés pour information uniquement.

Le Président indépendant du Conseil de la FAO a souligné qu'il fallait veiller à ce que la réunion informelle conjointe débouche sur des actes, et pas seulement sur des paroles. Il a réaffirmé que d'importantes



économies pourraient être réalisées si les trois organismes rendaient leurs systèmes compatibles, notant que même si cette observation avait déjà été faite à de nombreuses reprises dans le cadre de différentes instances au fil des années, elle n'avait jamais été suivie d'effet. Il a également constaté que les membres tenaient à disposer d'informations concrètes sur la façon dont les organismes collaborent, plutôt que de déclarations d'intention. Le Président a demandé à ce que les trois organismes procèdent à un examen afin de comprendre comment leurs systèmes pourraient être rendus compatibles et quel en serait le coût; il pourrait donc suffire de présenter un rapport sur ce sujet, sans y consacrer de temps de discussion, puisque l'examen tiendrait lieu de mesure de suivi.

Le Président du FIDA s'est dit d'accord, faisant observer que si la question était ajoutée à l'ordre du jour de la réunion informelle conjointe, la direction aurait à établir un document que pourraient ensuite examiner les membres. S'agissant des exemples de réussite à présenter, le Président du FIDA a suggéré qu'une courte vidéo de 15 à 20 minutes soit produite et diffusée à l'ouverture de la réunion, en lieu et place de la vidéo de la visite sur le terrain présentée lors des précédentes réunions conjointes. Revenant à la question de la compatibilité des systèmes, le Président du FIDA a fait observer que les progiciels de gestion intégrés étaient au cœur de la question; les membres pourraient donc avoir un fructueux échange d'idées sur ce point sans entrer dans les détails techniques. En outre, il existait un lien direct avec la réforme du système des Nations Unies.

Le Président du Conseil d'administration du PAM a récapitulé l'ordre du jour révisé de la troisième réunion informelle conjointe:

- Discours d'un invité de prestige, par exemple un ambassadeur de bonne volonté de l'un des organismes
- Courte vidéo présentant des modèles de réussite obtenue grâce à la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome
- Volet 1: la réforme du système des Nations Unies;
- Volet 2 : le Sahel
- Volet 3: les services de gestion
  - Examen des progiciels de gestion intégrés, y compris les mesures de maîtrise des coûts, l'objectif étant de les rendre compatibles
  - Cohérence de la stratégie relative au secteur privé
  - Pour information: rapport de situation, à distribuer pour information, consacré à la collaboration dans les domaines administratifs et financiers entre les trois organismes ayant leur siège à Rome, afin de déterminer de nouveaux domaines de collaboration et les économies envisageables.

### **3. Questions diverses: étapes suivantes et date de la prochaine réunion préparatoire**

En réponse aux préoccupations exprimées par l'un des participants au sujet de la participation des membres et des observateurs, la Secrétaire du Conseil d'administration du PAM a communiqué des informations détaillées sur le nombre de places assises dans l'Auditorium du PAM, où aurait lieu la troisième réunion informelle conjointe. L'Auditorium pouvait accueillir jusqu'à 120 États membres avec un système dit "un plus un", ce qui était nécessaire pour respecter la réglementation en matière d'incendie. La réunion serait également retransmise sur plusieurs écrans dans l'Aula Delegatis, où pourraient se rendre les personnes ne pouvant accéder à l'Auditorium. Des exemplaires de la configuration de l'Auditorium ont été distribués à tous les participants, pour information.

La Secrétaire a en outre indiqué qu'une note pour le dossier serait établie à l'issue de la réunion sur la planification et distribuée à tous les participants. En fonction de la réaction que susciterait ce document, le PAM évaluerait la nécessité d'organiser une réunion supplémentaire à l'issue de la période des congés. En tout état de cause, une consultation en ligne pourrait permettre de recueillir de nouvelles observations en retour.



## ANNEXE — Liste des participants

### PAM

- **Liste A – Égypte:** S.E. M. Hisham Mohamed Badr, Président du Conseil d'administration du PAM
  - Secondé par M. Haitham Abdelhady Elsayed Elshahat, Premier Secrétaire (en qualité d'observateur)
- **Liste B – Koweït:** M. Jeehan Alestad, Représentant permanent suppléant (représentant M. Youssef Juhail, Coordonnateur de la Liste B)
- **Liste C – Brésil:** M. Luís Fernando de Carvalho, Représentant permanent adjoint (suppléant)
- **Liste D – Allemagne:** M. Ramón Lohmar, Représentant permanent suppléant (représentant S.E. M. Ulrich Seidenberger, Coordonnateur de la Liste D)
  - Secondé par Mme Isabell Ladiges, Deuxième Secrétaire (en qualité d'observatrice)
- M. Amir Abdulla, Directeur exécutif adjoint
- Mme Harriet Spanos, Secrétaire du Conseil d'administration et Directrice du Secrétariat du Conseil d'administration

### FAO

- M. Khalid Mehboob, Président indépendant du Conseil de la FAO
- **Afrique – Nigéria:** M. Yaya Adisa Olaitan Olaniran, Représentant permanent (Président)
- **Afrique – Maroc:** Mme Houda Ayouch, Chargée d'affaires et Représentante permanente adjointe (Vice-Présidente)
- **Asie – Viet Nam:** M. Duc Thanh NGUYEN, Ministre conseiller et Représentant permanent suppléant (représentant S.E. Mme Nguyen Thi Bich Hue, Présidente du Groupe régional Asie)
- **Europe – Malte:** M. Clint Borg, Représentant permanent suppléant (représentant M. Adam Kuymizakis, Président du Groupe régional Europe)
- **Union européenne – Union européenne:** Mme Renate Hahlen, Représentante permanente adjointe (représentant S.E. M. Jan Tombinski, Coprésident du Groupe régional Europe)
- **Amérique du Nord – Canada:** M. David Cuming, Représentant permanent suppléant (représentant Mme Mi Nguyen, Coprésidente du Groupe régional Amérique du Nord)
- M. Rakesh Muthoo, Directeur de la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole

### FIDA

- M. Gilbert F. Hougbo, Président du Conseil d'administration du FIDA
- **Liste A – Finlande:** Mme Satu Lassila, Représentante permanente (Coordonnatrice, représentant également le Groupe régional Union européenne de la FAO en qualité de Présidente)
- **Liste B – Venezuela:** M. Porfirio Pestana de Barros, Représentant permanent suppléant (Vice-Coordonnateur)
- **Liste C1 – Angola:** M. Carlos Alberto Amaral, Représentant permanent adjoint (Coordonnateur)
- **Liste C/C2 – Chine:** Mme Han Dongmei, Représentante permanente suppléante (représentant M. Shi Jiaoqun, Coordonnateur de la Liste C et de la sous-liste C2)
  - Secondée par M. LI He, Deuxième Secrétaire, et Mme LI Xi, fonctionnaire de la Section des questions intéressant le PAM (en qualité d'observateurs)
- **Liste C3 – Mexique:** M. Benito Santiago Jiménez Sauma, Représentant permanent suppléant (Coordonnateur)
- Mme Charlotte Salford, Vice-Présidente adjointe du Département des relations extérieures et de la gouvernance
- Mme Atsuko Hirose, Secrétaire du FIDA
- M. Ronald Hartman, Directeur de la Division de l'engagement, des partenariats et de la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale



## **AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL**

- Mme Fiona Rainey, Chargée de la Conférence, Sous-Division de la Conférence, du Conseil et des relations avec les gouvernements de la FAO
- Mme Stefania Lenoci, Assistante spéciale du Président du Conseil d'administration du FIDA
- M. Shantanu Mathur, Conseiller principal du Vice-Président adjoint du FIDA